

Étude sur une coutume Somalie : les femmes cousues

In: Journal de la Société des Africanistes. 1937, tome 7 fascicule 1. pp. 15-32.

Citer ce document / Cite this document :

de Villeneuve Annie. Étude sur une coutume Somalie : les femmes cousues. In: Journal de la Société des Africanistes. 1937, tome 7 fascicule 1. pp. 15-32.

doi : 10.3406/jafr.1937.1619

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr_0037-9166_1937_num_7_1_1619

ÉTUDE SUR UNE COUTUME SOMALIE : LES FEMMES COUSUES,

PAR

ANNIE DE VILLENEUVE.

(*Planche II*)

Les récits des voyageurs ont noté depuis longtemps l'existence d'une coutume cruelle appliquée aux femmes des tribus somalies et qui comporte, outre l'excision, si fréquente déjà dans tout le continent noir, l'infibulation, pratique plus rare, sinon entièrement particulière à cette population.

Ces femmes, les femmes de Djibouti surtout, sont nommées dans ces récits *femmes cousues*, dénomination tout à fait impropre et qui laisse croître souvent, dans l'esprit de ceux qui n'ont pas approfondi la chose, une grossière erreur.

Il ne s'agit pas en effet, comme l'imagination peut le croire, sur la foi de ce terme inexact, sur la foi aussi de descriptions fantaisistes, d'une couture pratiquée sur le sexe de la femme, à l'aide d'aiguille et de fil ou d'instruments analogues et destinée à la protéger, dans les cas où le viol est à craindre, contre l'audace d'un ravisseur. Il ne s'agit surtout pas d'une coutume occasionnelle, intermittente, comparable à celle des ceintures de chasteté de notre moyen âge, mais d'une pratique aux fins plus mystérieuses qu'on ne l'imagine, d'une fermeture naturelle par voie de cicatrisation, d'une véritable mutilation sexuelle de la femme, qui durera de son âge le plus tendre jusqu'à sa mort et qui affecte toutes les femmes somalies sans exception, fussent-elles même destinées à la prostitution. Appliquée rigoureusement encore de nos jours, elle persiste non seulement dans le grand désert somali où la sauvagerie a gardé tous ses droits, mais aussi dans les villes où l'indigène pourtant s'humanise, à Djibouti même, la plus grande et la plus civilisée d'entre elles, toujours aussi vivace, abritée sous le manteau bienveillant de l'Islam.

De timides essais, d'ailleurs individuels, pour la faire disparaître n'ont abouti à rien. A l'inverse de ce qui se passe pour la coutume du meurtre obligatoire et de l'émasculatation des victimes en faveur chez les hommes

somalis, coutume qui tend à dégénérer au contact des civilisés, celle qui excise et infibule les femmes n'a subi tout au plus qu'une régression infime, semble-t-il. Telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, telle fut-elle sans doute à peu près aux âges où elle naquit et que recouvre la nuit historique de ce peuple.

Cette façon de martyriser, pour ainsi dire, toute la vie de la femme somalie peut se diviser en trois temps :

L'excision et l'infibulation faites simultanément sur la petite fille juste avant la puberté.

L'ouverture pratiquée par le mari au moment du mariage.

La seconde ouverture nécessitée par l'accouchement et que suit immédiatement une remise en état ou recatrisation des parois fendues.

EXCISION ET INFIBULATION.

La double opération de l'excision et de l'infibulation se pratique sur les petites filles peu de temps avant la puberté, aux environs de six à huit ans. Elle est l'objet d'une cérémonie intime, se passant dans la case familiale, à laquelle la mère convie des parentes ou des voisines, exclusivement des femmes ou des jeunes filles, les hommes étant obligatoirement tenus à l'écart de ce spectacle. Si la mère n'opère pas elle-même, ce qui est le cas en général dans les agglomérations, elle prie la *gedda*¹ de venir. Celle-ci apportera son couteau et les épines ou la résine suivant les cas. La mère par contre fournit le tabouret du supplice, le gobelet d'eau fraîche, les nattes, les cordes de chiffons. Peu d'objets sont nécessaires à l'opération et les plus usuels rempliront leur rôle. Le tabouret de bois, taillé grossièrement, est celui qui sert dans toutes les cases à s'élever sur les *angareb*², sur lequel, depuis des années, tous les pieds poussiéreux de la famille ont marqué leur empreinte. Le gobelet d'étain est celui qui demeure toujours à côté de la cruche, les nattes sont celles qui recouvrent le sol de terre de la case, les cordes, un assemblage de vieux chiffons noués entre eux et tordus pour la circonstance. La *gedda* a pris aux arbres de la brousse quelques-unés de leurs fameuses épines acérées et longues ou le *mal-mal*, gomme qu'elle a réduite en poudre. Son couteau est le couteau qui, chez elle, sert à tout faire : la cuisine, les travaux auxquels elle s'adonne, couteau à lame d'une dizaine de centimètres, à manche de bois très vulgaire qu'on achète couramment au bazar du village, à tranchant peu effilé, rouillé souvent, toujours sale.

1. *Gedda* : en somali, veut dire grand-mère.

2. *Angareb* : lit indigène, en général monté sur des pieds très hauts.

Rien n'est prévu, on le voit, qui puisse donner à cette opération un semblant d'asepsie ou même d'adoucissement.

En ce qui concerne le moment, il ne semble pas qu'une date ou une époque quelconque de l'année soit choisie de préférence. L'ombre semble propice cependant, et à défaut de pouvoir la faire la nuit, faute parfois de lampes, on la fait à l'aube. Étant arrivée légèrement en retard au rendez-vous fixé, quand il me fut donné d'assister à cette opération, les femmes présentes firent remarquer qu'on avait à se presser, le soleil s'élevant déjà au-dessus de l'horizon.

L'opération ne s'adresse en général qu'à une petite fille à la fois, ou à deux sœurs, comme je la vis faire. On n'opère pas en commun un groupe d'enfants. La coutume est un rite qui s'exerce au sein de la famille, je dirai même plus : dans son secret, et qui n'intéresse en dehors de la mère, des sœurs de la patiente, que des parentes ou voisines affiliées par l'habitude à la case paternelle. Le père, qui n'assiste pas à l'opération, s'absente ou se retire sur le seuil au moment où l'on commence à disposer les objets et personne ne pourra entrer dans la case tant que durera la cérémonie. Appuyé sur son bâton, impassible aux cris qui lui parviendront, il semble garder la porte d'un mystère que les femmes accomplissent. A défaut du père, une femme ou une enfant remplira cet office, écartant les curieux qui pourraient tenter d'entrer. Et la porte par mesure de sécurité sera verrouillée.

Au moment venu, la jacasserie habituelle des femmes lorsqu'elles sont réunies, fait place à une activité soudaine. L'une d'elles déshabille la petite fille, la mettant complètement nue, tandis que les autres disposent dans un coin choisi de la cour ¹, deux sièges l'un devant l'autre. Sur le premier, à hauteur normale, s'assoit une femme, les jambes écartées ; sur le second, le petit tabouret sale, est assise l'enfant, le torse renversé en arrière, la tête entre les genoux de la femme. Celle-ci de ses deux mains appuie sur la poitrine frêle. Quatre autres femmes tiennent les bras qui déjà se débattent, écartent les genoux pliés et les maintiennent dans une position qui découvre largement le sexe.

La *gedda* qui vient d'aiguiser son couteau, en vain d'ailleurs, sur le rebord du petit tabouret, s'accroupit à la turque devant l'enfant, à même le sol. Elle ne bougera pas de cette position tout le temps de l'opération, gênée parfois par les mouvements de douleur de la patiente, mais toujours impassible, attentionnée et lente en son travail cruel. Aucune nervosité n'animera ses mains, aucune émotion ne précipitera son ouvrage barbare. Il faut du temps, elle le sait et ne se pressera pas. D'un geste décidé, elle incise suivant une courbe, le capuchon du clitoris qu'elle

1. Les cases à Djibouti sont précédées d'une cour fermée de branchages.

détache soigneusement. Fouillant ensuite dans cette plaie avec ses doigts et détachant les parties adhérentes, elle tire sur le clitoris jusqu'à ce qu'apparaisse la fourche ou racine de l'organe. Celui-ci est coupé le plus loin possible. La plaie présente alors la forme d'un trou béant, profond et dont le sang coule abondamment.

L'excision proprement dite étant terminée, la *gedda* marque un léger temps d'arrêt, durant lesquelles les femmes ont le droit de s'assurer que tout est bien enlevé, ce qu'elle ne manquent pas de faire, tirant sur la plaie, la palpant de leurs doigts sales et se tachant les mains de sang. La mère qui assiste à cette torture a plus qu'une autre naturellement le droit de le faire et de donner son avis. Sur un geste d'elle, la *gedda* reprend son travail.

L'infibulation qu'elle va pratiquer maintenant consiste à mettre à vif le bord des grandes lèvres afin d'obtenir ensuite, par le rapprochement de ces deux plaies, une soudure qui fermera la vulve jusqu'à la moitié environ de l'orifice vaginal. Peut-être est-ce la partie la plus douloureuse de l'opération — ou bien l'enfant excédée de tant de mauvais traitements ajoute-t-elle par sa nervosité grandissante à la douleur. Elle a crié certes durant l'excision, mais les cris vont reprendre maintenant jusqu'au hurlement. Elle va se débattre furieusement aussi, au point que la *gedda* sans cesse gênée par ses mouvements convulsifs devra plusieurs fois retirer vivement son couteau pour ne pas la blesser ailleurs.

Des récits qu'on m'avait faits à l'avance, mais qui ne pouvaient être tout à fait exacts, n'étant fondés que sur la description que font les indigènes de cette cérémonie, laissaient supposer que l'opératrice se contentait de fendre, d'inciser légèrement de la pointe du couteau, les grandes lèvres. La réalité, plus cruelle encore, consiste non pas à fendre, mais à enlever, au long de chacune des lèvres, un morceau de chair d'une largeur d'un centimètre environ sur quelques millimètres d'épaisseur. Ce travail se fait patiemment en commençant par le haut. Dès la première incision, la *gedda* commence à tirer sur le lambeau de chair, le coupant par à coups ; un véritable écorchement, comme on en voit figuré sur le fameux tableau de Gérard David à Bruges ¹. En arrivant à la hauteur voulue un coup sec détache ce lambeau qui va rejoindre à terre le clitoris déjà excisé.

J'ai compté un quart d'heure à vingt minutes pour l'opération totale. Sur ce temps, plus de la moitié est employée pour l'ablation des lèvres. Là encore le travail étant terminé, chacune des femmes l'examine. Sur une observation de la mère au sujet d'une des enfants qui furent opérées sous mes yeux, la *gedda*, reprenant son couteau après coup, signola l'ouvrage.

1. Écorchement du Juge prévaricateur.

L'enfant n'a pas cessé de hurler. Les cris sont entrecoupés des mots somalis : *Rhalaç ! Ikafi !*¹. Elle crie aussi : *Allah ! Allah !* Elle n'appelle cependant pas sa mère, la sait probablement invulnérable à toute tendresse maternelle. Quand on la relève après avoir jeté sur son sexe tout sanglant un gobelet d'eau froide, elle trébuche un peu, se tient le ventre à deux mains et sanglote de toutes ses forces, la tête enfouie dans la jupe de la première femme qu'elle rencontre. Mais la pitié n'habite pas le cœur des femmes somalies et une natte ayant été jetée à terre, on l'y couche brutalement. Le nouvel écartement des jambes qu'on doit obtenir pour terminer l'infibulation lui arrache de nouveaux cris. La *gedda*, qui a retiré de son sein la poudre de *mal-mal* enveloppée d'un morceau de journal, en étend avec ses doigts une bonne épaisseur sur toute la plaie. Cette poudre d'un jaune gris est une résine tirée du *kars* ou *kouran*, arbre de la brousse. Mes recherches à ce point de vue me font supposer que ce produit n'est autre que la myrrhe². Cette soudure à l'aide du *mal-mal* est en faveur à Djibouti. Dans la brousse, on emploie souvent, pour maintenir l'appareil en place, les épines d'un acacia nain qui, passées à travers les chairs, servent de sutures. Mais cet amarage, qu'il soit fait d'une manière ou d'une autre, ne suffirait pas à produire une cicatrisation parfaite. Aussi ligote-t-on les jeunes patientes à l'aide de cordes, de la hanche aux genoux et les laisse-t-on, dans cette position, une quinzaine de jours. Elles passeront les premiers jours étendues sur leurs nattes, recouvertes d'un morceau de cotonnade dont on a soin de les couvrir entièrement, même la tête. Dès le troisième jour, quelquefois le second, elles peuvent se tenir debout, appuyées sur un bâton, mais leurs pas sont plutôt un glissement sur le sol que des pas proprement dits. Un obstacle, un seuil de quelques centimètres les arrêtent. Elles sont cependant gaies dès ce moment. La douleur semble oubliée et une gêne seule est le résultat de la torture de la veille.

Au bout de dix à quinze jours, la cicatrisation est en général obtenue. On détache les liens, on enlève les épines, s'il y a lieu, et l'enfant est libre de courir à nouveau. Son sexe présente alors l'aspect qu'il gardera jusqu'au mariage : à la place de la vulve, la recouvrant, un véritable mur de chair, une surface ininterrompue, relie les cuisses du pubis à l'anus, ne laissant à la hauteur du vagin qu'un orifice minuscule du calibre d'un doigt au maximum, souvent plus petit, par où doivent s'écouler à la fois l'urine et les menstrues. La cicatrice visible encore quelques mois dis-

1. *Rhalaç* : finis ; *Ikafi* : assez.

2. *mal-mal* en somali, *mour* ou *nour* en arabe yéménite. Cette résine est très employée en médecine indigène. On lui attribue, une propriété cicatrisante, des vertus hémostatiques. On l'emploie sous forme de liquide pour les enfants atteints de convulsions.

paraît en général tout à fait, effaçant jusqu'au dernier vestige de la barbare opération.

LE MARIAGE.

La jeune fille somalie se marie en général très jeune. Dès l'apparition de ses premières règles, la mère, en substituant à la coiffure enfantine de sa fille¹, la coiffure à petites nattes graissées de la jeune fille, avertit par ce geste à la fois le père et le voisinage que sa fille est nubile. Si elle est jolie, un prétendant ne manquera pas de se présenter assez vite. Sinon, elle attendra, mais guère au delà de vingt ans. L'âge habituel du mariage est aux environs de douze à quinze ans. Remarquée par un homme, des pourparlers s'engagent entre les familles. Le père seul dispose de sa fille et la vend à sa guise. Il en reçoit le prix en argent, en chameaux, en moutons, suivant son désir. Le marché conclu, la mère reçoit aussi un petit cadeau du fiancé et la jeune fille un trousseau².

Purement et simplement vendue, la jeune fille n'a pas de dot. Elle n'est qu'un capital humain échangé contre du bétail ou des espèces sonnantes. Aussi sera-t-elle toujours l'esclave du mari, et le lui fait-il sentir dès le jour de ses noces quand on l'a laissée chez lui. Auparavant, la mère ou la sœur du fiancé est allée s'assurer que la fille est vierge, c'est-à-dire bien fermée, l'intégrité de l'hymen semblant inconnue et la chose ne pouvant d'ailleurs se vérifier derrière le mur de chair qui la clôt.

Sur assurance des femmes de sa famille, l'homme entre en possession de la jeune fille. Une habitude, qui tend à se perdre à Djibouti mais qui persiste dans la brousse, veut que l'homme, dès l'arrivée de la femme dans sa demeure, administre à celle-ci un certain nombre de coups de courbache³. Ce mauvais traitement appliqué, l'opération de l'ouverture commence. Si viril que soit l'homme, l'obstacle pour ses forces est infranchissable. Pour pouvoir posséder sa femme, il lui faut s'armer d'un objet tranchant : poignard, morceau de verre ou silex. L'opération se fait de bas en haut, le fil de l'instrument employé étant enfoncé dans la minuscule ouverture de la vierge et remonté d'un coup brusque ou en plusieurs coups, de façon à pratiquer une ouverture suffisante, mais pas plus qu'il n'est nécessaire, pour les rapports sexuels. Cette opération souvent maladroitement faite est très douloureuse encore une fois, les femmes en redoutent l'effet, en gardent par la suite, presque toutes, un souvenir d'horreur.

1. Le crâne rasé ne laissant qu'une couronne autour du front et une touffe sur le dessus de la tête.

2. Trousseau qui ne coûte guère plus de 150 francs, alors que la fille peut valoir plusieurs milliers de francs.

3. Courbache : fouet fait d'une lanière en cuir d'hippopotame.

Les rapports réitérés que le mari doit avoir avec sa femme durant les sept jours qui suivent le mariage, empêchent cette nouvelle plaie de se souder à nouveau. La cicatrisation des bords de la nouvelle ouverture se fait assez rapidement et le sexe de la femme présente son nouvel aspect, à peine différent de celui de la jeune fille, si ce n'est que l'ouverture est un peu plus grande et plus arrondie.

La femme ne peut sortir, durant ces sept jours. Mais d'autres femmes peuvent venir la voir. Le mari, par contre, est libre. Le lendemain du mariage, il doit même obligatoirement se montrer au village armé de son poignard qu'il porte sur son épaule, signifiant par ce geste qu'il a ouvert sa femme et pris possession d'elle¹.

L'ACCOUCHEMENT.

L'ouverture pratiquée au mariage ne laisse pas, comme on pourrait le croire, la femme somalie dorénavant tranquille. Elle est loin d'en avoir fini avec les affres du couteau. Les grossesses successives qu'elle aura se termineront toutes, en effet, par de nouvelles opérations. L'accouchement, déjà si douloureux chez la femme normale, va se compliquer pour ces malheureuses du fait que l'enfant ne pouvant franchir le mur de chair qui enferme encore, en partie, ses organes génitaux, il faudra de nouveau inciser et cette fois-ci assez largement pour permettre la naissance.

A cette occasion, la *gedda* est de nouveau appelée et de nouveau elle rapporte son vieux couteau. De nouveau aussi, l'homme est chassé de la case où il ne pourra revenir que quand tout sera fini. Les voisines sont réinvitées. Elles aideront la *gedda* et encourageront la patiente de leurs cris désordonnés, de leurs bavardages.

Par terre encore une fois s'assied ou s'agenouille la *gedda*. La femme est debout soutenue par des compagnes et se tenant agrippée à deux cordes suspendues au plafond. Parfois à l'imitation des femmes arabes, elle est assise sur le petit tabouret, dans la position qui fut celle de son excision. De toutes façons aucune douceur ne lui est accordée. Il n'est pas rare que des coups sur les reins, des pressions brutales sur le ventre, aident à un travail qui est parfois long. La femme somalie n'accouche pas facilement. Elle est loin de pouvoir se vanter, comme les Juives de l'antiquité, d'accoucher sans douleur et sans aide. N'aurait-elle même aucune souffrance qu'une aide au moins lui est indispensable : celle de la *gedda* qui, au moment où la tête de l'enfant apparaît, passe la pointe de

1. A Djibouti où le port du poignard est interdit, celui-ci est remplacé par une canne ou le fourreau du poignard.

son couteau entre le crâne du nouveau né et la paroi que le mariage a laissée fermée. Elle incise ce qui est nécessaire, recueille l'enfant, débarasse la femme.

Pendant ce temps, les femmes présentes ont fait chauffer un peu d'eau de la cruche. Il convient que cette eau soit brûlante, presque à ébullition et telle quelle, à l'aide du gobelet, elle est versée sur la plaie, provoquant parfois des brûlures. Parfois aussi, accroupissant l'accouchée au-dessus d'un réchaud où brûle de l'encens, on l'expose aux fumées de ce produit qui passent pour avoir des vertus purifiantes ¹.

Ces divers soins donnés, la femme est étendue, les bords de la nouvelle plaie sont rapprochés, les jambes à nouveau ligotées, comme au temps de son enfance, afin de tout remettre en état.

Aussi souvent sera-t-elle enceinte, aussi souvent, au moment de sa délivrance, devra-t-elle revoir le fameux couteau. Familiarisées par l'habitude avec ce sinistre instrument qui préside à toute leur sexualité, elles ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre qu'on pourrait faire autrement.

Excision, mariage, accouchement, ces trois phases de la vie des femmes somaliennes ne vont pas, comme on peut le penser, sans accidents physiques et psychiques.

ACCIDENTS PHYSIQUES.

En ce qui concerne les accidents physiques, l'infection, contrairement à ce qu'on pourrait déduire du manque total d'asepsie qui préside à ces opérations, n'est pas aussi fréquente qu'on l'a prétendu. Sans doute, la qualité très hémorragique de ces différentes interventions, l'étonnante vitalité de cette race qui consume cependant depuis quelque temps une tuberculose envahissante, les conditions mêmes du pays, son soleil excessif, exterminateur de tant de germes, son atmosphère surchargée d'effluves marins, la propreté de la race à laquelle correspond la propreté des villages et, là où il n'y a pas de villages, la propreté du désert, sont-elles les raisons qui, suppléant à un manque d'hygiène, protègent jusqu'à un certain point, les femmes d'une infection. Cependant des cas existent où l'enfant meurt de son excision. La plaie infectée dégénère en ulcère tropical lent à se développer, mais entraînant la mort. Je n'ai pas entendu parler d'accidents dus au mariage, mais des fièvres puerpérales enlèvent un assez grand nombre d'accouchées.

Plus fréquents sont les cas d'hématocolpos, dus à une fermeture trop absolue de la jeune fille, soit que la *gedda* ait été trop consciencieuse,

1. Ce produit est appelé *onsi* en somali.

soit qu'à la suite de l'opération une inflammation dénudant les bords de l'orifice conservé ait fermé aussi celui-ci¹.

Enfin, parmi les accidents où cette coutume conduit les malheureuses Somalies, il faut citer les cas assez fréquents dus à la maladresse des opératrices qui, au moment de l'accouchement, incisant l'obstacle de chair, coupent aussi la vessie. De nombreux cas de communication entre la vessie et le vagin ont été observés à l'hôpital de Djibouti².

Disons enfin que presque toutes les femmes se plaignent d'éprouver des douleurs vives au moment de leurs règles, bien que ceci n'ait peut-être aucune relation avec l'opération qu'elles subissent.

Des observateurs (mais comment être renseigné exactement sur cette population nomade qui, même à Djibouti, est sans cesse errante) estiment à 25 % environ le nombre de femmes et de petites filles victimes de cette coutume. Sans affirmer aucun chiffre, on peut dire cependant qu'il n'est pas rare d'entendre parler de femmes mortes en couches, de petites filles perdues par leur famille à l'âge de celles qu'on excise.

ACCIDENTS PSYCHIQUES.

Les accidents psychiques que détermine cette cruelle invention sont en premier lieu une frigidité à peu près totale et une tristesse anormale.

Frigidité et tristesse qui peuvent évidemment provenir en partie des conditions misérables de ce peuple, dans un pays nettement inhumain, mais dont les caractères cependant, les formes très spéciales, trahissent aussi et surtout l'influence de la mutilation exercée.

Interroger une femme somalie sur sa sexualité, sur le plaisir qu'elle peut éprouver à l'amour c'est, en général, se buter à un mur de timidité ou d'incompréhension infranchissable. Si la confiance arrive pourtant à s'établir, une moue de dégoût répond à votre interrogation, suivie, si on insiste, de paroles significatives : « Femmes somalies toujours souffrir, souffrir pour fermer³, souffrir pour ouvrir⁴, souffrir pour gagner petit », cette dernière phrase exprimant à la fois l'acte de procréation et l'accouchement.

Ainsi qu'en beaucoup d'autres endroits de l'Afrique, on ne dit pas, en

1. Un cas d'hématocolpos avec soudure du vagin sur la moitié de sa longueur a été observé au dispensaire de Djibouti.

2. « La vessie est si largement ouverte qu'elle est mise à plat et constitue la paroi antérieure du vagin ». Communication du D^r Guirriec, médecin-chef de l'hôpital de Djibouti. (*Le Siècle médical*, 1^{er} septembre 1935).

3. On ne dit pas coudre, mais fermer ou couper.

4. Casser en langage indigène.

effet, « avoir un enfant », mais « gagner petit », avec cette différence cependant que le gain, dans l'expression somalie, ne semble pas être, comme pour d'autres races plus sensuelles, le fruit du hasard, d'une sorte de loterie, le résultat d'un jeu, mais, en tenant compte de l'intonation triste avec laquelle ces femmes prononcent ces mots, un gain acquis au prix d'un effort et récompensant une sorte de courage.

Un peu plus d'insistance amène d'autres paroles. La femme avoue sa peur de l'homme. Peur de ses coups d'abord dont aucune loi ne la protège et qu'il lui prodigue souvent, mais peur surtout de ses désirs de mâle, quand, ayant toute la journée traîné, au café indigène du village, à perdre le peu d'argent qu'il possède ou ayant gardé ses troupeaux dans les maigres pâturages de la brousse, il rentre le soir à la case et s'empare brutalement d'elle.

Infiniment prudes en ce qui concerne leurs actes amoureux, elles se taisent en général après cet aveu. On arrive cependant, par certaines, moins farouches, à comprendre que cette crainte est faite surtout de l'appréhension souvent justifiée d'avoir mal. Insuffisamment ouvertes, plus ou moins bien raccommo­dées après leur accouchement, souvent malades¹ ou en butte aux maladresses d'un homme violent et sans tendresse, l'amour, indiquent-elles à mots discrets, les fait souffrir. La prostituée elle-même, chez qui, évidemment, on peut s'attendre à trouver du dégoût ou de la paresse dans ce qu'elle ne considère, à l'instar de ses sœurs européennes, que comme un métier lucratif, vous répond souvent non pas que l'amour lui indiffère ou l'excède, mais que l'amour lui fait mal.

Et le geste accompagné de répulsion sur le visage que celles-ci font quand on leur parle du soldat sénégalais qui hante leur quartier et se fait souvent renvoyer avec fracas, ce geste qui consiste à étreindre brusquement leur bras, signifiant par là la grosseur inacceptable de leur membre viril est significatif de leur douleur pendant le coït.

Certaines femmes cependant ne se plaignent pas, paraissent accepter l'homme, non seulement sans souffrances mais aussi sans peur. Moins maltraitées, sans doute, moins mutilées peut-être, elles semblent même désirer l'amour, mettant à l'approche de l'homme des herbes² odorantes et excitantes, dit-on, dans leurs chevelures, se parant avec élégance. Aucune sensualité réelle cependant ne les anime. Quelques questions, quelques réponses indiquent vite qu'elles ignorent toute volupté, que leurs coquetteries n'ont d'autre but que d'avoir un enfant, de conjurer le

1. Presque toutes les femmes sont syphilitiques, porteuses de chancre, d'ulcères, de gommés.

2. Sorte de thym blanchâtre.

mauvais sort de la stérilité, la honte d'une répudiation, si elles sont « charmouttes »¹, celui de gagner vite beaucoup d'argent.

Mieux servies que leurs sœurs par le sort, n'ayant à redouter ni coups de courbache, ni souffrances durant l'amour, ces dernières n'en sont pas moins frigides, pas moins inexpertes aussi, bornant leurs avances au mâle à quelques puérides questions de parures, ne sachant rien de ce qui peut exciter le désir, ne chantant jamais, ne riant même pas, dansant parfois, mais d'une danse insipide, d'un trémoussement maladroit, sans joie, sans conviction, sans cette ardeur qu'on rencontre souvent parmi les races noires et qui constitue une sorte d'aphrodisiaque, se livrant à l'amour, passives et inertes, et n'en recueillant personnellement, à quelques exceptions près, aucun plaisir.

La femme somalie n'a en général pas de sensibilité sexuelle. Sans parler de la sensibilité clitoridienne, qui a disparu du fait d'une excision totale², sa sensibilité vaginale elle-même semble très rudimentaire, en quelque sorte atrophiée et n'est l'apanage que d'un petit nombre, apanage d'ailleurs déconsidéré. Pour une raison difficile à éclaircir : inhibition lointaine de ces curieuses femmes, défense dont elles ont perdu le sens et qui n'est plus chez elles maintenant qu'une question d'usage, il est de bon ton, en effet, de ne pas parler d'amour, de ne pas se montrer nues, même au mari, de ne pas afficher un désir immodéré de l'homme. Une femme, comme on en trouve parfois chez les *charmouttes*, qui use de mots grossiers, de postures indécentes, pour attirer le client, qui, lorsqu'elle danse déshabillée, laisse la porte de sa case entr'ouverte, qui avoue se livrer volontiers à des hommes comme les Sénégalais, les Arabes ou les Éthiopiens connus pour leur sensualité, est méprisée du quartier. On la considère un peu comme folle, on dit d'elle qu'elle est possédée des démons, qu'une cérémonie d'exorcisme pourra seule les chasser de son corps, on l'injurie en paroles et par le geste traditionnel qui consiste, en rapprochant les deux premiers doigts des mains, à simuler un trou béant. Insulte grave entre toutes ; qui suspecte la femme visée d'avoir un orifice vaginal trop ouvert. Suprême mépris : un orifice petit étant un apanage envié, un signe de distinction certaine.

Disons enfin, car certains contradicteurs l'affirment, qu'aucune homosexualité ne m'est apparue chez elles, pas plus, semble-t-il, qu'aucune masturbation.

On ne peut appeler, en effet, homosexualité les tendresses qu'elles se

1. *Charmoutte* en langue indigène : prostituée, fait au pluriel *cheramit*. Ce dernier terme n'est cependant presque jamais employé. On dit la charmoutte, les charmouttes.

2. Certaines personnes m'ont affirmé une sensibilité clitoridienne, mais elles croyaient aussi à une excision tout à fait superficielle.

font : se tenir par la taille, s'étendre pour la sieste l'une contre l'autre, s'éventer mutuellement, se faire de menus cadeaux ou se prêter leurs bijoux, tendresses de petites filles qu'elles sont restées malgré l'âge et qui ne vont pas au delà quoi qu'on en ait dit : chatteries dans lesquelles on ne peut voir tout au plus qu'un désir de douceur dans leurs vies souvent violentées et malheureuses, au maximum, un obscur et symbolique regret de la volupté dont elles ont été frustrées.

*
* *

La tristesse de la race somalie, autant que sa beauté, a toujours frappé les voyageurs. Hommes, femmes, jeunes gens ou vieillards — les enfants seuls étant indemnes de cette marque —, une perpétuelle grisaille semble peser sur leur être. Indifférents à tout, plus même que ne le comporte la loi fataliste de l'Islam qu'ils subissent, rien ne semble jamais leur faire plaisir, rien non plus n'obtient d'eux la moindre reconnaissance. On dirait qu'ayant attendu en vain je ne sais quelle formule de bonheur, ils y aient renoncé à jamais, épuisant leur vie en des rêves vagues, indéfinis comme le désert qu'ils habitent, subissant à l'excès la paresse des mélancoliques.

Mais cette tristesse, déjà si frappante chez l'homme, est plus entière encore chez la femme, trahissant dans son acuité même, une cause plus grave que celles qu'on invoque en général : climat excessif, pauvreté, nomadisme constant, esclavage ou santé défaillante.

Sans nier que toutes ces choses puissent contribuer, dans une large mesure, à l'affaïssement moral de ces femmes, il faut accepter aussi, je crois, l'idée que leur mutilation sexuelle n'y est pas étrangère. Une certaine impuissance, je dirais même plus, une certaine répulsion à s'occuper de leurs familles, de leurs maris qu'elles n'aiment pas, de leurs enfants qu'elles n'aiment guère davantage, est caractéristique.

A côté des femmes arabes, soumises pourtant aux mêmes conditions de climat, de religion, d'esclavage, de pauvreté parfois, elles sont des mères médiocres, considérées même souvent comme indignes, sans que cela d'ailleurs leur fasse le moindre effet. Impassibles dans leur cruauté envers leurs filles, au moment de l'excision, n'ayant pas une défaillance dans leur froideur, elles ne sont guère plus tendres envers leurs garçons, les battant souvent, les renvoyant à la rue, à la mendicité s'ils ont faim, ne s'attendrissant pas s'ils sont malades ou blessés, ne les soignant pas. Un peu plus humaines avec les tout petits, elles n'ont cependant aucune tendresse réellement maternelle pour eux. Faire une caresse à un bébé somali en présence de sa mère n'amène pas un sou-

rire de leur part, pas même un de ces orgueils que les femmes pourtant, même les plus primitives, éprouvent toujours pour l'enfant admiré. On dirait que ce petit être issu de leur chair ne les intéresse pas, n'est pas à elles. « Il est au père », disent-elles souvent en réponse à un étonnement de les voir ainsi, marquant par là l'alfreuse réserve de leurs sentiments affectifs qu'elles semblent, avec leur sexualité, avoir condamnés à jamais.

Inaptes aux soins ménagers, ne connaissant des travaux de la femme que les plus rudimentaires : puiser de l'eau, laver le linge, acheter au marché quelques denrées qu'elles grignoteront au long du jour sans même les cuisiner, ignorant toute économie, ne sachant ni filer, ni tisser, ni broder, se contentant pour occuper leurs interminables loisirs de faire parfois quelques grossières nattes en fibres de palmier pour combler les trous de leurs huttes misérables, elles ne s'animent que pour se disputer entre elles, s'injuriant avec des flots de paroles, de cris, de coups, exutoires de leur éternelle mélancolie.

Chez certaines cependant plus civilisées : trieuses de café¹, femmes de boys², *charmouttes*, un souci de travail ménager et de maternité s'aperçoit, corollaire sans doute d'une vie plus douce. Qu'on les voie dans leurs cases, qu'on les rencontre au dispensaire des femmes³ où elles consentent à venir et à amener leurs enfants, au marché où elles pérorent, on est frappé pourtant de constater que, plus vives peut-être que les autres, ayant un intérieur moins misérable, plus enjôlé, elles n'en conservent pas moins une marque indélébile de tristesse, souriant parfois, mais ne riant jamais franchement. Durant les grandes fêtes musulmanes : la fin du Ramadan, celle d'Aïn id Kébir⁴ en particulier, où le second jour cependant est réservé à leur distraction, on les voit peu dans la rue, ne se mêlant que timidement aux jeux établis sur la place du village, préférant s'enfermer dans leurs cases, où des parlotes interminables sur des riens leur suffisent.

Si l'amour maternel chez ces dernières a crû au point de les porter à se soucier de leur progéniture, la soigner, la vêtir, il n'arrive quand même pas à les émouvoir bien fortement. On cite comme un cas rare à Djibouti une femme ayant pleuré plusieurs heures son enfant mort. Toujours aussi cruelles en ce qui concerne leurs coutumes sexuelles et forcées d'ailleurs comme toute les femmes somalies à la perpétuer, l'homme n'ayant contrairement à ce qu'on pense d'habitude aucune influence ni

1. Djibouti emploie un assez grand nombre de femmes aux besoins du commerce du café.

2. Boy : dénomination du Somali domestique dans les maisons européennes.

3. Dispensaire Chapon-Baissac à Djibouti.

4. Aïn id Kébir ou Fête du mouton.

autorité en cette matière¹, et les femmes accomplissant seules et de plein gré ces rites barbares ; elles ne s'y dérobent et n'y dérobent pas davantage leurs filles, cachant sous la pérennité de cette mutilation je ne sais quel secret qui pourtant les endeuille.

*
**

Il y aurait beaucoup d'autres observations à faire concernant les effets psychiques de cette coutume sur les femmes somalies. Je n'ai voulu m'arrêter qu'aux principaux : leur frigidité et leur tristesse, leur impuissance affective, leur goût morbide de la claustration sexuelle qui m'ont semblé les plus évidents et les plus contrôlables. Disons cependant, à titre d'indication de leur caractère très particulier, qu'elles ont un goût tout à fait inmodéré pour les parures, les bijoux en particulier, manifestant à ce sujet d'exceptionnelles passions d'envie et de jalousie, s'endettant considérablement chez le Juif pour y satisfaire ; un goût non moins vif pour les charmes, les aphrodisiaques, les sortilèges. Elles craignent aussi toutes sortes de démons et excellent aux séances de sorcellerie destinées à les chasser. L'état cataleptique, durant ces cérémonies, est fréquent chez elles. Plus rare, presque inconnue est la folie.

DES CAUSES DE L'INFIBULATION.

D'où vient cette coutume à la fois si cruelle et si bizarre ? Que représente-t-elle au juste pour ces êtres ? Nul ne le sait encore.

Etablie chez les Somalis et dans cette région, à peu près uniquement chez eux, les quelques Danakils, Gallas ou Yemenites qui la pratiquent aussi ne la pratiquant qu'au voisinage immédiat des Somalis, d'une manière irrégulière d'ailleurs, elle est ancrée fortement du golfe de Tadjourah au cap Gardafui, sur tout le désert sinistre qu'habite cette race et que limitent au Sud, à la hauteur environ d'Harrar, les premières assises des montagnes éthiopiennes.

Considérée comme très ancienne à la fois par les Européens, les Arabes et les Somalis, mais sans qu'aucun d'eux puisse fixer une date même approximative à son apparition, les Européens la croyant née d'une défense au moment des conquêtes musulmanes, les Arabes prétendant qu'elle existait avant leur venue en Afrique, les Somalis n'en sachant

1. Beaucoup d'hommes, à qui on reproche d'admettre cette coutume chez eux, conviennent en effet qu'elle est cruelle et inutile, mais déclarent ne pouvoir rien y changer, affirmant qu'une défense de leur part ne serait pas observée par les femmes.

plus rien, il serait vain, aucun document ne pouvant nous y aider, d'en chercher historiquement l'origine. Et force nous est, pour énoncer les plus valables de ses raisons d'être, de nous appuyer sur la base plus fragile de notre logique, de nos suppositions.

Parmi celles-ci, quelques-unes qui ont pourtant trouvé cours auprès de certains chercheurs doivent, il me semble, être écartées dès le début : raison d'hygiène d'abord. On ne peut raisonnablement, en effet, faire passer pour hygiénique une coutume qui, justement, tend à favoriser toutes les infections et maladies les plus graves et que les femmes refusent d'abandonner alors même qu'on les a convaincues de la nécessité réellement hygiénique d'y renoncer.

Raisons d'esthétique ensuite ou de mode, comparables, disent ces personnes, aux pieds mutilés des Chinoises. Mais outre qu'il n'est nullement prouvé que les Chinoises cèdent en cela à une manifestation esthétique, rien non plus n'explique par le truchement d'une mode l'opération somalie.

On ne conçoit guère en effet une mode invisible, les femmes somalies répugnant à se mettre nues, à montrer leur sexe, même entre elles ou à leurs maris. On ne conçoit pas davantage qu'une mode aussi cruelle et dont elles ne retirent aucun avantage, ni extérieur, par la coquetterie, ni intime, par la jouissance, puisse durer des siècles, à supposer qu'elle ait existé un moment.

Raison de sexualité viciée, basée sur les faits absolument incontrôlés et probablement erronés, de goûts sodomiques chez l'homme et qu'il aurait déviés ainsi au profit de la reproduction, de la minceur fréquente de leur membre viril, de leurs capacités moyennes¹ en matière amoureuse et qui nécessiteraient un adjuvant érotique de cet ordre.

Assertions faciles à détruire par l'objection que ce n'est justement pas l'homme qui tient à cette coutume, ni ne l'impose, par la certitude que l'homosexualité est chose rare, sinon inconnue, dans la brousse, bien que plus fréquente peut-être à Djibouti où les vices d'un grand port peuplé de diverses races créent évidemment des cas, mais, en ce qui concerne les Somalis, encore bien exceptionnels.

*
**

Ces différentes hypothèses écartées, examinons maintenant celles qui semblent les plus probables :

Mesure de protection qui aurait été employée pour soustraire les filles aux viols des tribus voisines, des envahisseurs yemenites surtout, très

1. Le Somali, au contraire, est assez sensuel. Abusant très jeune de l'amour, il s'en fatigue vite pourtant et vieillit prématurément.

friands en effet de la beauté de ces filles, moyen efficace évidemment de détourner les ravisseurs en quelque sorte occasionnels et pressés, car l'obstacle comporte quelques difficultés à franchir, mais coutume moins explicable en cas de rapt, d'esclavage et qui, en fin de compte, n'empêche rien, ne peut que reculer la prise de possession.

Supposer une mesure de protection implique au moins son utilité. En admettant que cette coutume ait protégé et protège encore, en certaines parties du désert, la fille Somalie, comment expliquer que les femmes une fois ouvertes ne le soient qu'en partie, qu'étant accouchées, même si elles sont prostituées, on éprouve le besoin de ressouder leurs chairs, qu'on ferme aussi bien les petites filles destinées au métier de *charmoutte* que les autres, que le mari, lorsqu'il s'absente, ne referme pas entièrement sa femme, que cette coutume enfin ne décroisse pas là où la protection des Européens assure aux indigènes de n'avoir plus à craindre ni rapt, ni esclavage?

Aucune lueur en faveur de la suppression de cette barbare coutume n'apparaît en effet dans l'étrange volonté de ces femmes, même des plus civilisées d'entre elles. Terrorisées au contraire à l'idée qu'on pourrait la leur interdire, que craignent-elles donc qui soit pire que leurs souffrances?

Moyen d'intégrité virginale, disent d'autres observateurs. Assurance absolue que la fille n'a pas été touchée, garantie que prendraient les parents sur sa valeur marchande. Pour ma part, je suis beaucoup plus favorable à cette assertion qu'à la première, y trouvant une harmonie plus conforme à la vie de ces peuples nomades qui promènent à la fois leurs chameaux et leurs filles, interminablement, dans le désert, jusqu'au jour où ils se décident à en conclure quelque marché avantageux ; je me sens appuyée dans cette idée par l'idée même que les femmes se font de valoir davantage quand leur orifice est petit, plus semblable à celui de la vierge qu'elles furent et qu'on a payée très cher et par le fait qu'elles se font souvent refermer après répudiation ou veuvage, bénéficiant ainsi, grâce à cette fraude, d'une valeur nouvelle.

Dans cette race abominablement vénale, une coutume aussi barbare a très bien pu naître et peut se perpétuer encore, à la faveur du goût de l'argent. Cette supposition expliquerait mieux aussi que les femmes n'aiment pas être largement ouvertes et se fassent recoudre à chaque accouchement ; une petite reprise est moins visible et moins douloureuse qu'une grande s'il devient nécessaire de remettre tout en état.

*
**

Une chose cependant restera toujours en suspens, qu'on admette cette

coutume comme une mesure de protection ou comme un moyen d'intégrité virginale : la question de l'excision du clitoris.

Or, nous le voyons, on n'infibule pas les petites filles somalies sans les exciser au préalable, et la double opération n'en fait en somme qu'une seule. Double précaution qui n'a de commun qu'un désir, semble-t-il, celui de supprimer non pas un attrait ou une facilité pour le ravisseur — l'homme ici ne s'occupe pas du plaisir de la femme et ne s'embarasse guère des difficultés à vaincre ni des nécessités cruelles pour parvenir à son but —, mais la propension même de la femme à faire l'amour, sa tendance animale au rut.

La malédiction que les femmes jettent à toute sensualité, l'accusant d'être l'effet d'un mauvais sort, d'une possession, que des rites d'exorcisme peuvent seuls chasser ; cette fermeture à laquelle elles tiennent tant et qui paraît leur être une protection, non contre les hommes, mais contre un démon s'introduisant en elles par les voies génitales ; leur pudeur en matière sexuelle qui comporte mille simagrées, mille peurs, qui nécessite de fermer fenêtres et portes quand on veut les examiner, qui ne consent qu'à contre-cœur à certains débridements nécessaires quand elles sont malades, y préférant même parfois la mort¹ ; cette tendance à toujours refermer ce qu'on a dû obligatoirement ouvrir, comme dans le cas de l'accouchement, sont indicatives d'une défense en quelque sorte rituelle, d'une castration volontaire exercée au nom de je ne sais quel culte sanguinaire et sexuel, d'un sadisme initial dont elles auraient maintenant perdu le sens exact. Sadisme, obligation de « couper »² sans cesse, amour du couteau qui ne préside pas seulement à leurs diverses opérations sexuelles, mais dont elles font le simulacre de se servir dans leurs cérémonies d'exorcisme, dont elles se taillent les jambes et les bras quand elles ont la fièvre, assurant que le mal s'en va dès l'effusion du sang. Goût de la mutilation sexuelle, en corrélation étroite avec cette nécessité qu'elles imposent à l'homme et qui va jusqu'à ne pas permettre à un garçon de se marier s'il n'a pas émasculé un homme auparavant, serait-il même le plus fort, le plus puissant, le plus riche de sa tribu, même s'il est lâche : le meurtre d'un enfant, d'un vieillard, d'un homme endormi, l'éventration d'une femme enceinte dont on peut retirer un fœtus mâle, comptant comme rite autant que la mise à mort d'un ennemi. Amour de l'attentat sexuel plus qu'exaltation du courage ou de la force. Comme on le voit en certaines tribus plus sauvages

1. Au dispensaire a été observée une jeune fille atteinte d'un hémato-colpos volumineux et qui a préféré s'en retourner mourir dans la brousse plutôt que de se laisser ouvrir.

2. Couper en langage somali veut dire aussi tuer. Couper un animal est équivalent à tuer un animal.

où se conservent mieux les anciens rites, dans le Cercle de Dikkil¹ en particulier, où le trophée viril apporté par le meurtrier au chant du motif suivant :

Comme un couteau bien affilé.

Grands Pères : nous aussi nous coupons bien.

C'est un grand homme que je donne aujourd'hui.

En pâture aux oiseaux ?

est suspendu à un arbre, battu ensuite par les femmes et mangé, comme l'indique le refrain, par les oiseaux.

Le cadi de Djibouti, Ismaïl Chansan³, à qui je demandais un jour s'il connaissait les raisons qui faisaient agir ainsi les femmes somalies, m'a, peut-être mieux que tant d'autres informateurs, indiqué le véritable chemin à suivre pour résoudre cette énigme, quand de sa voix lente, fataliste, étonné d'ailleurs que je puisse attacher tant d'importance à ce que les femmes font ou ne font pas, m'a répondu : « Ne fais pas attention. C'est né dans leurs cerveaux sans raison... Elles sont folles ».

Folles, non pas, mais conservatrices peut-être d'un instinct de cruauté que leurs têtes, justement sans raison, tardant à se civiliser, n'ont pas encore refoulé.

Elles-mêmes l'indiquent lorsque, répondant à la même question que celle posée au Cadi et que je leur ai posée à elles-mêmes tant de fois, disent ce simple mot : C'est Marabout⁴, essayant par là de nous convaincre, comme elles en sont convaincues elles-mêmes, de l'impossibilité où elles sont d'échapper à quelque chose d'aussi grand.

Djibouti, Janvier-Mai 1936.

1. *Dikkil* : agglomération constituant le centre d'un des trois cercles administratifs de la Colonie, à la jonction des tribus somalies et danakilh, située dans le sud de la Colonie.

2. Chant Issa, recueilli par le capitaine S., traduit par l'interprète du poste militaire.

3. Arabe originaire du Yemen.

4. *Marabout* veut dire saint, sanctifiant ou sanctifié, en même temps qu'il exprime un homme saint ou le tombeau d'un saint, par extension aussi parfois un lieu saint, un objet saint.



1



2

L'excision en pays somali.

1. - Après l'opération la plaie est lavée à l'eau froide.
2. - La patiente ligotée des hanches aux genoux.